



HAL
open science

Ce que les Indépendances firent à la FEANF

Françoise Blum

► **To cite this version:**

Françoise Blum. Ce que les Indépendances firent à la FEANF : des étudiants en diaspora face à leurs Etats. Françoise Blum; Pierre Guidi; Ophélie Rillon. Etudiants africains en mouvements : contribution à une histoire des années 68, Publications de la Sorbonne, pp.265-279, 2016, Histoire contemporaine, 978-2-85944-978-0. halshs-01414552

HAL Id: halshs-01414552

<https://shs.hal.science/halshs-01414552>

Submitted on 16 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ce que les indépendances firent à la FEANF : des étudiants en diaspora face à leurs États

Françoise Blum

Dès 1950-51, les étudiants africains en France avaient fondé une association loi de 1901, la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) pour les représenter et défendre leurs intérêts, en matière de logement, de bourses, de même que pour rompre les isolements induits par l'exil. La création de la Fédération fit suite à l'organisation, en 1950, de deux congrès, à Montpellier et à Bordeaux¹, réunissant les associations d'étudiants africains déjà existantes sur le sol métropolitain. Elle fut déclarée à la préfecture de police de Paris en février 1951. Outre son rôle d'ordre syndical, la FEANF a fonctionné dès ses origines comme un lieu d'élaboration d'une pensée théorique de libération de la tutelle coloniale, en lien avec d'autres pôles attractifs pour les étudiants, tels Présence africaine², qui publia notamment, un numéro conçu par la Fédération et intitulé « Les Etudiants noirs parlent »³. La FEANF s'attira aussi les foudres du gouvernement français avec une brochure contre la guerre d'Algérie, dont le maître d'œuvre était Jacques Vergès : *le sang de Bandoeng*⁴, qui fut interdite et saisie dès sa parution. La Fédération exprima, à travers ses congrès et son organe de presse *L'Etudiant d'Afrique noire* son opposition à l'Union française, à la loi-cadre de 1956, pensée comme l'instrument de la balkanisation de l'Afrique. Le numéro intitulé *Nazisme et Attila au Cameroun*⁵, lui aussi interdit, dénonçait, sur le même mode que *le Sang de Bandoeng*, la guerre du Cameroun. La FEANF fut tôt indépendantiste, rejetant les pourparlers engagés entre les parlementaires français et africains comme autant de honteux compromis : l'indépendance serait révolutionnaire et unitaire, ou ne serait pas. En ce sens, la Fédération appela à voter non au referendum de 1958, qui instaurait une Communauté franco-africaine⁶. Elle mérite sans doute à ces titres de figurer pour l'histoire au rang des mouvements de libération nationale. Ses actions s'exerçaient selon un triple axe : syndical et corporatiste, culturel et festif (avec notamment l'organisation des « Nuits de l'Afrique »⁷ qui correspondait aussi au souci de promouvoir la culture africaine), et politique. Comme l'exprima fort bien le nigérien Abdou Moumouni, lui-même membre du Parti Communiste Français (PCF) : « Il est dit dans nos statuts que notre Fédération n'adhère à aucun parti politique mais nulle part il n'est dit qu'elle ne fait pas de politique »⁸. Son syndicalisme se

¹ Voir à ce sujet Amady Aly Dieng, *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (1950-1955) : des origines à Bandung*, Paris, L'Harmattan, 2003. A.A. Dieng fut lui-même président de la FEANF en 1961 et 1962. Il est décédé en mai 2015.

² Librairie et Maison d'édition fondées par Alioune Diop en 1949. La Maison d'édition publie la revue du même nom.

³ « Les Etudiants noirs parlent », *Présence africaine*, n°14, 1953.

⁴ *Le Sang de Bandoeng*, par Khar N'Dofene Diouf, E. Razafindralambo, Raymond Fardin et Jacques Vergès, Paris, Présence africaine, 1958, 63 p. Bandoeng est la ville d'Indonésie où se tint la conférence du même nom qui marqua l'acte de naissance du Tiers-Monde. L'Afrique en était encore absente, ce qu'Alioune Diop évoquera en parlant du « grand blanc de Bandoeng ».

⁵ *L'Etudiant d'Afrique noire*, n°23, juin 1958.

⁶ Le referendum de septembre 1958 portait sur une Constitution qui entérinait la création de la Communauté franco-africaine. Le Oui consacrait l'appartenance à cette Communauté. Le Non signifiait l'indépendance immédiate. Seule la Guinée vota non. Les syndicats regroupés dans l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN) avaient, comme la FEANF, appelé à voter non.

⁷ Les « Nuits de l'Afrique » avaient lieu généralement autour du 21 février, lors de la semaine « anti-coloniale ». Elles étaient l'occasion de spectacles de théâtre, de ballets ou de concerts, voire d'expositions qui donnaient à voir des pans de culture africaine.

⁸ Cité par Amady Aly Dieng, *Les premiers pas de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)*, op.cit., p.184.

voulait révolutionnaire. Elle était organisée en sections académiques -lieu d'étude des étudiants- et en sections territoriales -origine des étudiants-, devenues après les indépendances sections nationales. Les sections académiques sont en 1960 au nombre de 14, les sections nationales au nombre de 21⁹. Plutôt modérée à ses tout débuts, la FEANF se radicalisa avec la prééminence en son sein, d'abord des étudiants du Rassemblement Démocratique Africain (RDA), qui refusaient d'accepter le « repli stratégique » de l'organisation-mère¹⁰, puis, à partir de 1957, d'éléments appartenant au marxiste PAI (Parti Africain de l'Indépendance), fondé dans la ville sénégalaise de Thiès par l'étudiant Majhemout Diop. Cette hégémonie du marxisme allait de pair, avant 1960, avec celle des Sénégalais qui perdront leur prééminence au Comité exécutif, après les indépendances, au profit des Dahoméens. Ce qu'il faut néanmoins noter, c'est que le Comité exécutif de la FEANF, organe directeur élu lors du congrès annuel, n'était pas forcément représentatif de la majorité des adhérents. Il prétendait en être d'une certaine manière l'avant-garde, tout en veillant à conserver, avec un certain succès, tout au moins jusqu'au début des années 1970, le caractère « d'organisation de masse » de la Fédération. En d'autres termes, le Comité exécutif modérait son radicalisme militant pour ménager des sensibilités plus modérées au sein de la Fédération.

Ce que nous allons aborder ici, c'est non point tant l'histoire de la FEANF que la situation engendrée par l'accession des colonies africaines de la France à leur indépendance¹¹, et la manière dont les étudiants africains en France vont, *via* la FEANF et ses différentes structures se positionner par rapport aux nouveaux États. La manière aussi dont la FEANF va pouvoir jouer un rôle de soupape de sécurité face à des régimes dont l'autoritarisme s'exerce aussi contre leurs étudiants, regroupant en son sein ce qui devint quelque fois avec le temps une véritable émigration politique.

On peut lire l'histoire de la FEANF selon plusieurs axes et la penser de plusieurs manières : comme celle d'un militantisme de l'exil –même si cet exil est ici choisi ; comme celle du moment militant de jeunesse pour les individus qui en forment les cadres, et, plus tard, du souvenir heureux ; comme celle d'un creuset de formation politique par lequel sont passés bien des leaders de futurs mouvements sociaux dans leur propre pays, mais aussi bien des futures élites ; comme une structure organisatrice de manifestations, politiques ou culturelles ; comme une sorte d'avant-garde idéologique connectée aux mouvements de gauche et d'extrême-gauche qui se mondialisent alors. En 1960, la FEANF perd ce qui en était *l'alpha et l'oméga*, le projet indépendantiste. Elle perd aussi son pouvoir corporatiste avec son siège à l'Office Central d'Accueil Universitaire (OCAU), qui remplace en 1962 l'ancien Office des Etudiants d'Outre-mer (OEOM)¹², chargé de gérer les dossiers des étudiants africains. La transformation de l'OEOM en OCAU a d'ailleurs correspondu à un

⁹ En 1960, au moment du XIIe congrès de la FEANF, les sections académiques seront les suivantes : Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Le Havre, Lille, Lyon, Aix-Marseille, Montpellier, Nancy, Nice, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours. Les sections territoriales devenues nationales sont les suivantes : Association des étudiants de Côte d'Ivoire en France (AECIF), Association des étudiants dahoméens en France (AEDF), Association des étudiants guinéens en France (AEGF), Association des étudiants voltaïques en France (AEVF), Association des étudiants mauritaniens, Association des étudiants nigériens en France, Association des étudiants sénégalais, Association des étudiants maliens en France., Association des étudiants congolais (Brazzaville), Association des étudiants gabonais en France, Association des étudiants oubanguiens en France, Association des étudiants tchadiens, Association des étudiants togolais en France : jeune Togo, Union nationale des étudiants Kamerunais (UNEK). Les malgaches ont leur propre association, l'Association des étudiants d'origine malgache (AEOM) qui, bien qu'elle mène quelque fois des actions avec elle, n'est pas adhérente de la FEANF.

¹⁰ En 1950, le RDA sous l'égide de Félix Houphouët-Boigny rompt avec le Parti communiste auquel il était, depuis sa création en 1946, apparenté.

¹¹ En 1960, 18 colonies africaines deviennent indépendantes dont 14 colonies françaises.

¹² Sur l'OEOM et l'OCAU, voir Fabienne Guimont, *Les étudiants africains en France (1950-1965)*, Paris, L'Harmattan, 1997.

projet politique clairement exprimé de reprise en main par le seul gouvernement français de la gestion des étudiants. Au début des années 60, on n'interdit pas la FEANF, de peur de fabriquer des martyrs, ou qu'elle ne continue une vie clandestine plus difficile à contrôler, mais on cherche à la rendre impuissante. Elle n'a donc plus d'influence en matière d'attribution de bourses ou de logement. Outre le changement de donne avec les indépendances et la perte du pouvoir administratif, un évènement va gravement accroître la confusion. Il s'agit du « complot des enseignants »¹³, en Guinée. Sékou Touré, l'homme d'État vénéré pour son « Non » à De Gaulle, réprime violemment, en décembre 1961, une fronde des syndicalistes enseignants et les élèves qui manifestaient pour les soutenir. Cette trahison ébranle les étudiants guinéens en France mais aussi la FEANF dans son ensemble. Car il va s'agir alors, d'une certaine façon, de faire le deuil d'un héros. Sékou Touré est condamné par la Fédération mais cela ne va pas sans déchirement. De fait, Il va falloir à la Fédération deux ans, au cours desquels le sénégalais Amady Aly Dieng est réélu président faute d'autre candidat, pour se retrouver une véritable raison d'être, c'est-à-dire d'abord des mots d'ordre structurants concernant, sinon l'ensemble, du moins la majorité des étudiants africains poursuivant leurs études sur le sol français. Ce sera encore et toujours la lutte pour l'indépendance, mais cette fois une « indépendance réelle », selon la terminologie usuelle, opposée aux indépendances dites « nominales » « octroyées » en 1960. L'Indépendance réelle vade pair avec la dénonciation du néo-colonialisme et/ou de l'impérialisme - ce qui n'a pas tout-à-fait le même sens : le néo-colonialisme désignant la présence et la prégnance toujours effective et efficiente de l'ancienne puissance coloniale, et l'impérialisme désignant plutôt le pouvoir croissant de la super-puissance américaine. Le troisième pilier idéologique, tout aussi structurant, est « l'unité africaine » prolongement du vieux rêve panafricain mais toujours soumise à un futur débarrassé des séquelles bourgeoises et coloniales du présent. L'unité africaine, dans les congrès de la FEANF et surtout après la chute du leader ghanéen Nkrumah, en 1966, fait, plus encore que les autres mots d'ordre, figure de mythe et d'horizon d'attente alors même que les troubles qui secouent l'Afrique peuvent faire penser, avant, bien sûr, les déceptions qu'ils engendrent toujours, une révolution possible dans le court terme, peuvent faire penser que rien n'est encore joué.

En matière d'unité toujours, le problème immédiat qui se pose après les indépendances est, pour la FEANF, de ne pas succomber aux tendances centripètes émanant de ses associations nationales. Pour ce faire va être créée une conférence des présidents des sections nationales, qui ne jouera malgré tout qu'un rôle mineur, et qui n'empêchera pas, de toutes façons, l'essor des divers nationalismes, ou, plus exactement la prééminence croissante que prennent les questions nationales.

Pour mieux saisir les évolutions de la FEANF, de même que pour mieux comprendre ce qu'elle a représenté pour les étudiants africains en général, il faut effectuer deux opérations distinctes. D'une part, comprendre que malgré le caractère souvent très minoritaire des positions prises par son état-major, elle ait pu garder une aura symbolique majeure, qui fait qu'on est encore de nos jours fier de lui avoir appartenu, et que les anciens de la FEANF sont toujours membres d'un réseau informel qu'ils ne désavouent pas. Comme le signale un rapport des Renseignements Généraux, non sans une certaine admiration, ce sont les meilleurs et les plus talentueux des étudiants qui en forment les cadres – Comité directeur, Conseil d'Administration et bureaux des sections. Il faut aussi périodiser en essayant de saisir la dialectique qui préside aux rapports des étudiants en exil sur le sol français avec leurs gouvernements respectifs, ou, pour mieux dire, avec les élites au pouvoir dans les différents territoires. Si les mots d'ordre émanant de la FEANF ont eu un caractère si dogmatique et rigide – ce qu'ils avaient par ailleurs largement en partage avec les mots d'ordre d'un

¹³ A propos du « complot des enseignants », voir dans ce volume : Céline Pauthier....

gauchisme multinational- c'était dans ce cas aussi parce qu'il fallait qu'ils soient valables pour tous les étudiants africains, au-delà des situations propres à chaque pays. Et la FEANF n'était évidemment pas imperméable à la conjoncture mondiale, que l'on pourrait qualifier pour faire simple et de façon peut-être trop franco-centrée, « d'esprit de 68 ».

La FEANF fonctionne donc sur la base de trois piliers idéologiques unifiant, réaffirmés de congrès en congrès : indépendance réelle, anti-néo-colonialisme et/ou anti-impérialisme, unité africaine. Mais il faut aussi distinguer des étapes dans la vie de la FEANF et des associations nationales et sections académiques, étapes dans les dominantes idéologiques, étapes dans les méthodes d'action, étapes dans les rapports avec les États-nations africains, étapes aussi quoique de façon plus marginale dans les rapports avec le gouvernement français.

Redéfinitions idéologiques

Il y eut donc une première phase, nous l'avons dit, de redéfinition idéologique où la FEANF doit en quelque sorte se repenser, et retrouver d'autres marqueurs. Elle y réussit au prix sans doute d'une standardisation de ses mots d'ordre, martelés sans nuance majeure de congrès en congrès. Néanmoins, on peut noter quelques évolutions. La vindicte à l'égard de l'ancienne puissance coloniale se fait plus modérée, alors même qu'un autre ennemi principal est désigné, l'impérialisme américain, guerre du Vietnam et avancées économiques sur le continent africain obligent. Cela correspond sans doute aussi à une forme de prudence, qui fait que les représentants indépendantistes des DOM (Départements d'Outre-mer) ne seront pas admis – bien qu'on les soutienne théoriquement et les invite aux congrès- au sein de la Fédération. Mais, derrière la façade unanimiste, les luttes de tendance se font violentes. La FEANF, adhérente de l'Union internationale étudiante communiste de Prague, -l'UIE- était en 1960 majoritairement dominée par les membres sénégalais du PAI, et soutenue matériellement et financièrement par le Parti communiste et la Confédération générale du travail (CGT) Malgré le refus exprimé de prendre parti dans la querelle sino-soviétique, les luttes entre « révisionnistes » et « pro-chinois » ou « pro-albanais » voire castristes –la lettre d'adieu du Che a un écho formidable au sein de la FEANF- vont aller s'amplifiant, menaçant l'existence même de la Fédération. En 1965, le comité directeur de la FEANF est devenu majoritairement pro-chinois, ce qui implique des tensions avec l'UIE. L'organisation internationale cesse alors de faire de la FEANF son relais pour les bourses vers l'Europe de l'Est, ce qui, après la perte de son siège à l'OCAU, met définitivement fin à son pouvoir de gestion. Les sections nationales connaissent les mêmes divisions, entre communistes orthodoxes et diverses formes de gauchisme qui peuvent aller jusqu'à la scission, comme c'est le cas par exemple pour l'Union Nationale des Etudiants Kamerunais (UNEK)¹⁴, ou pour les étudiants guinéens, par ailleurs dans une situation tout-à-fait particulière et souvent douloureuse du fait de la spécificité des rapports entre la Guinée et la France, pour ne rien dire de la versatilité politique de Sékou Touré. Enfin, les dissidents « pro-chinois » et « pro-albanais » du PAI orthodoxe vont former des Groupes marxistes léninistes (GML) par pays.

Il semble par ailleurs que son obédience maoïste n'ait apporté aucun avantage matériel à la FEANF, contrairement à l'obédience communiste orthodoxe. Alpha Condé aurait même refusé, par souci d'indépendance, de l'argent des Chinois¹⁵. Il faut néanmoins comptabiliser dans l'aide apportée par la Chine ou l'Albanie –qui est loin d'être en reste – les très nombreux voyages, stages et invitations diverses effectués à titre gratuit par les dirigeants de la FEANF dans ces pays du « communisme réel ». Toujours est-il que la FEANF se retrouve généralement dans une situation financière difficile, obligée de lancer des souscriptions et

¹⁴ Archives de la Préfecture de Police (APP) – GAU3

¹⁵ Entretien avec Jean-Baptiste Oualian, juin 2014.

vivant des cotisations de ses membres ou de l'argent recueilli lors de l'organisation des soirées africaines, dont les différentes sections se font une spécialité, reversant les gains ainsi acquis. Ces soirées et/ou événements culturels sont d'ailleurs très attractifs, et suscitent sans doute plus l'adhésion de la majorité des étudiants que les prises de position, débats, meetings et actions politiques diverses. Les aides parfois en nature qu'elle reçoit, tel un siège mis à sa disposition dans un immeuble de Neuilly propriété du Ghana, sont soumises aux conjonctures politiques changeantes : en l'occurrence, la chute de Nkrumah en 1966 oblige la FEANF à quitter les lieux. De même, le coup d'État de Houari Boumediène dans l'Algérie de 1965 compromet l'aide financière que lui avait apportée le gouvernement de Ben Bella¹⁶. Du fait de son opposition à la plupart des gouvernements africains, les subventions lui sont généralement coupées.

Redéfinitions stratégiques

On peut aussi constater des redéfinitions d'ordre stratégique. En 1960 et 1961 la FEANF appelle encore à de grandes manifestations sur le sol français : telle celle du 11 février 1960 contre l'explosion de la bombe A dans le Sahara et celle du 15 février 1961 en réaction à l'assassinat de Patrice Lumumba, manifestations où le PCF joue aussi un grand rôle. Mais pour les étudiants africains, cela va se solder par de très nombreuses arrestations et expulsions du territoire français, qui font prendre conscience du danger de manifester sur la voie publique ou de s'opposer frontalement au gouvernement français. La FEANF y perd deux membres de son Comité directeur : Le guinéen Sékou Traoré et le camerounais Michel Ndoh. Une grève des cours est organisée en guise de protestation, suivie par 40% des étudiants¹⁷. Un congrès extraordinaire réuni du 30 mars au 1^{er} avril 1961 est consacré à l'épineuse question de savoir si, une fois les indépendances acquises et dans un contexte où les pays de l'Est proposent des formations, il ne faudrait pas boycotter les études en France. Le congrès vote finalement pour un boycott, qui concernerait les futurs étudiants et non ceux déjà en cours d'études.¹⁸ Mot d'ordre qui ne sera évidemment pas suivi. La FEANF va également sinon interdire du moins déconseiller formellement à ses membres les manifestations publiques et chercher, par conséquent, d'autres moyens de lutte. Ses territoires d'action vont d'abord se restreindre aux résidences universitaires telle la Maison de la France d'Outre- Mer à la cité universitaire du boulevard Jourdan ou la maison de l'Afrique de l'Ouest du 69 boulevard Poniatowski, ainsi qu'aux foyers des étudiants (Maison des Etudiants Congolais dite « MEC », Maison des étudiants de Côte d'Ivoire dite « MECI » etc). C'est là que sont tenus meetings et assemblées générales, et une partie des commissions des congrès. Mais c'est aussi là –et cela ne date pas de 1960 - que l'on impose un comité des résidents, que l'ont fait les grèves de loyer, les occupations de locaux, voir la séquestration du personnel retrouvant ainsi des activités à mi-chemin entre le corporatiste (mieux être matériel) et le politique (manifestation contre les incuries des divers gouvernements)¹⁹. Les descriptions faites de la Maison de l'Afrique par renseignements généraux et chargés de mission ne laissent guère d'incertitude sur la prégnance de la FEANF en ces lieux [Photoleslieux de la FEANF]. Ainsi pour la Maison de l'Afrique :

¹⁶ Entretien avec Madina Ly née Tall, 5 juin 2014.

¹⁷ Archives Nationales (AN) - Fonds Foccart – AG/5(F)/2610

¹⁸ AN – Fonds Foccart - *Id.*

¹⁹ Les archives de la Maison de la FOM, qui devient Maison de l'Afrique puis Résidence Lucien Paye en 1972 ont été déposées aux Archives nationales avec l'ensemble des archives de la Cité universitaire : AN-Centre des Archives Contemporaines (CAC) – Dossier 960134 – Occupation de la Résidence Lucien Paye et Dossier 960134/18- sous-Dossier Incidents à la Résidence Lucien Paye ; AN-CAC – Dossier 19960134/17. Sous-Dossier Expulsions à la Résidence Lucien Paye ; AN-CAC – Dossier 19960134/17. 8 mai 1974, Le directeur de la Résidence Lucien Payeet tout le personnel de l'établissement ont été séquestrés....etc

Il s'agissait de l'occupation d'une sorte de forteresse qu'on organisait au mieux pour y durer et pour y résister. Aux murs, des slogans, des cartes, des tracts, des sortes de dioramas souvent malhabiles et curieusement primaires. De la FEANF, la jarre aux cent trous, bouchés par des mains associées avec, accolé comme instrument de progrès et de civilisation, un magnifique pistolet-mitrailleur. Des slogans vengeurs...²⁰.

Quant à « Ponia » : « C'est le repaire n°1 de la FEANF et de l'extrémisme africain. C'est à Poniowski que se tiennent généralement les réunions que l'on veut protéger des oreilles indiscrettes. C'est de Poniowski que partent les mots d'ordre »²¹. Il n'est guère de doute qu'il y ait eu là un sentiment d'avoir des territoires à soi, en particulier en région parisienne, où l'on peut manifester, et ce d'autant plus que la Maison de la FOM, le boulevard Poniowski et divers foyers sont des propriétés ou co-propriétés des États Africains. Une stratégie qui se met en place en 1968 est encore plus significative de ce fait : ce sont les occupations d'ambassades dont la liste serait trop longue si elle était exhaustive, et qui commencent, significativement, en 1968, avec les occupations des ambassades du Mali et du Togo. C'est alors le début d'une longue série : 31 mai 1968 : occupation de l'ambassade du Sénégal ; 27 novembre 1968 : occupation de l'ambassade de Haute-Volta ; 13 février 1969 : Sénégal ; 3 et 29 avril 1969 : Sénégal ; 10 mai 1969 : Mali ; 22 mai 1969 : Dahomey ; 3 novembre 1969 : Tchad ; 7 juillet 1970 : Mali ; 29 janvier 1971 : Sénégal ; 2 février 1971 : Mauritanie ; 9 novembre 1973 : Niger Etc. Il s'agit bien là d'occupations d'un morceau du territoire national, en opposition aux actes liberticides de « gouvernements fantoches », « valets de l'impérialisme ». Il y a bien entendu un effet mimétique, alors même qu'en 1968 la France entière est occupée, dans ses universités et dans ses usines. Les étudiants africains eux aussi occupent, la plupart du temps en réaction à un événement intervenu dans leur pays d'origine. Ils participent ainsi, à leur manière, au grand mouvement social que connaît alors le monde.

Par exemple :

... la manifestation du 7 avril 1971 dans le Hall de la Maison internationale de la Cité universitaire, 21 boulevard Jourdan à Paris pour protester contre la dissolution d'association d'étudiants à Dakar ;

La manifestation du 28 juin 1971 devant l'ambassade du Cameroun pour exiger la libération des leaders de l'UNEK, Jean-Jacques Ekindi et Henri Njomgang [sic] ;

L'occupation le 29 novembre 1971 des locaux de l'ambassade du Congo à Paris pour protester contre la fermeture d'établissements scolaires à Brazzaville ;

L'occupation le 13 décembre des locaux de l'ambassade du Tchad à Paris pour demander la « démission du chef de l'État tchadien, le retrait des troupes françaises du Tchad et la réintégration des élèves renvoyés du lycée de Fort-Lamy ;

L'occupation le 31 décembre 1971 des locaux de l'ambassade de Mauritanie à Paris pour protester contre la décision du gouvernement de Nouakchott de rapatrier vingt-six de leurs camarades effectuant leurs études à Alger ;

L'occupation le 12 février 1972 des locaux de l'ambassade du Niger à Paris pour protester contre le renvoi d'élèves des lycées de Niamey qui avaient refusé de reprendre les cours au moment du voyage du Président Pompidou au Niger ;

²⁰ AN.-CAC –Dossier 20090014/223 – Lettre du chargé de mission Valigny à Pierre Marthelot, 4 septembre 1972

²¹AN.-OCAU 19780596/51 – 20 février 1962, Les foyers de propagande extrémistes des étudiants africains à Paris.

L'occupation le 15 mai 1972 des locaux du consulat de Madagascar à Marseille, par les membres de la section locale de l'AEOM, renforcés par des étudiants de la FEANF [...] ²²

Le scénario est toujours le même : occupation des locaux de l'ambassade par des étudiants de l'association nationale correspondante que rallient quelques autres camarades de la FEANF, appel de la police par l'ambassadeur, arrestation des étudiants retenus quelques heures au commissariat, fichés puis relâchés.

Redéfinitions des rapports avec les États africains

D'une manière générale, les gouvernements africains sont considérés, nous l'avons vu, comme les « valets », ou les « fantoches », les « laquais du néo-colonialisme et de l'impérialisme ». Il y a bien sûr quelques exceptions qui changent avec les régimes : le Mali de Modibo Keita un temps, le Congo-Brazzaville de la Jeunesse du Mouvement National Révolutionnaire ²³. Mais la chute de Modibo ²⁴ comme l'accession au pouvoir de Marien N'Gouabi ²⁵ change la donne. La FEANF paye très cher, au sens propre, son opposition aux gouvernements en place. Elle n'a plus de subventions des États. Ceux-ci sont très soucieux de leurs étudiants, futures élites et vont utiliser toute une série d'armes plus ou moins efficaces pour les mettre au pas. Ce sera d'abord les demandes d'expulsion, largement accordées au début des années 60, en particulier à Houphouët-Boigny, mais, semble-t-il de plus en plus souvent refusées par le gouvernement français. Celui-ci tempère l'ardeur du gouvernement Ahidjo en 1963 ²⁶, et résiste aux sollicitations de Marien N'Gouabi en 1970 ²⁷ et d'Eyadema en 1976 ²⁸. Si la création du MEOCAM (Mouvement des étudiants de l'organisation commune africaine et malgache) comme contre-pouvoir, en 1967, se solde également par un échec, il est d'autres mesures prises par les États qui se révéleront plus efficaces pour venir à bout des résistances étudiantes. C'est notamment la création d'associations maison comme l'Union Nationale des Etudiants de Côte d'Ivoire (UNECI) pour faire pièce à la très contestatrice Association des Etudiants de Cote d'Ivoire en France (AECIF), ou l'Association des étudiants et élèves du Gabon (AEEG) pour faire pièce à l'Association Générale des Etudiants Gabonais (AGEG). L'adhésion y est obligatoire sous peine de retrait de bourses. Et c'est là l'arme suprême des États africains contre leurs étudiants : la suppression des bourses, effectives dans bien des cas.

Tout cela va signifier un véritable jeu « du chat et de la souris » entre les États et leurs étudiants. Quand une association étudiante est dissoute sur le territoire africain, la section étudiante en France va fonctionner comme la poche de résistance, et l'organe étudiant d'opposition à l'autoritarisme du régime. Avec constance, la FEANF s'est toujours élevée contre les régimes de Parti unique « anti-démocratiques », contre une certaine conception de la construction nationale - et a plaidé pour l'autonomie des organisations de travailleurs, de

²² Ministère de l'intérieur, Service de coopération technique internationale de police, *La Fédération des étudiants d'Afrique noire (FEANF)*, juillet 1972, p.9-14.

²³ Le Congo révolutionnaire fut après la chute de l'abbé Youlou, renversé par la révolution d'août 1963 dite des « Trois Glorieuses » soumis au pouvoir d'une jeunesse regroupée au sein de la JMNR.

²⁴ Modibo Keita est renversé en 1968 par un coup d'États militaire mené par Moussa Traoré.

²⁵ Marien N'Gouabi prend le pouvoir, également en 1968, mettant ainsi fin à ce que l'on peut appeler la première phase de la révolution congolaise.

²⁶ AN-CAC- Dossier 960134/18 – 9 avril 1963. Le Ministre de l'Intérieur à Monsieur le Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères

²⁷ AN-CAC –*Id.*

²⁸ AN-CAC- *Ibid.* Le Ministre des Affaires étrangères à Monsieur le Ministre de l'intérieur , 30 décembre 1969

jeunes et de femmes, se révélant en cela quelque peu en contradiction avec ses options marxistes-léninistes. Les étudiants africains font sur le sol français sur lequel ils restent parfois longtemps l'apprentissage d'une démocratie qu'ils souhaitent d'une manière ou d'une autre transposer à l'Afrique. Ils y font, aussi rigides que soient leurs mots d'ordre, l'expérience du pluralisme. Expérience d'autant plus contradictoire que le rôle de la France en Afrique –et l'on peut prendre l'exemple de l'intervention qui a sauvé Léon M'Ba²⁹ - va évidemment dans le sens du soutien aux régimes dictatoriaux qu'ils dénoncent. Cela induit, sans aucun doute, des formes de schizophrénie, dont le cas le plus extrême est celui des étudiants camerounais, qui disposent d'une relative liberté sur le sol métropolitain alors même que la guerre coloniale qu'ils dénoncent était menée avec l'aide de cette même métropole.

Le résultat de ces mesures de rétorsion, dont la plus commune est donc la suppression de bourse et la plus radicale, l'interdiction d'exercer toute profession sur le sol national, voire même dans le cas de la Guinée, des menaces sur la famille de l'étudiant, a pu avoir trois résultats distincts : la mise au pas, la ruse, ou la constitution d'une émigration politique.

Dans le cas de la mise au pas, il n'y a pas grand-chose à en dire. L'étudiant-e s'éloigne de la FEANF et de la section territoriale d'appartenance. Cela explique, entre autre raison que la FEANF perde des adhérents. Pour la ruse : c'est le cas par exemple des étudiants guinéens qui ne renouvellent pas le bureau de leur association nationale, et fonctionnent ainsi dans une quasi-clandestinité. C'est aussi le cas des étudiants ivoiriens qui acceptent l'association créée par le gouvernement d'Houphouët-Boigny, après dissolution de la leur mais tentent de la noyauter. Enfin, l'émigration politique concernent, par exemple, les étudiants guinéens, privés de bourse, interdits de rentrer exercer dans leur pays et qui vivent sur le sol français, tentant tant bien que mal de poursuivre leurs études avec l'aide de leurs camarades³⁰. Je ne sais par ailleurs si le fonds de solidarité annoncé à plusieurs reprises par la FEANF a effectivement ou non vu le jour. Néanmoins, diverses formes de solidarité sont attestées, dont la plus commune est le partage de logement. Les étudiants partagent des appartements qu'ils baptisent « Kolkhoses »³¹. Poniatowski et la Cité du boulevard Jourdan sont surpeuplés, ce qui justifiera aux yeux de l'administration l'intervention des forces de l'ordre dans cette dernière en 1972, pour en expulser tous les habitants³². De même les États voudront reprendre en main les foyers. Ce sera par exemple le cas du foyer des étudiants voltaïques, rue Gérando, dont tous les habitants sont expulsés par la police française en 1973, et qui rouvrira ses portes dans un autre immeuble mais sous un vocable différent mais tout-à-fait signifiant : ce n'est plus la « Maison des étudiants des étudiants de Haute-Volta » mais « la Maison du Burkina-Faso »³³.

Ainsi tout au long des années 60 et 70, les étudiants vivent au rythme de politiques menées à des milliers de kilomètres et auxquelles ils sont généralement hostiles. Ils restent ainsi étroitement connectés à leurs nations en construction tout en rêvant une meilleure : une nation égalitaire et socialiste, dont le vivre-ensemble reste à inventer, qui pourrait s'inspirer des modèles soviétiques, chinois, cubains ou algériens mais trouverait aussi ses propres solutions, son mode d'être africain. Leur communauté imaginée se situe quelque part entre leur utopie nationale et leur vie d'opposants politiques. Et c'est le droit de dire non qui fonde leur identité citoyenne, leur appartenance à cette communauté imaginée que leur séjour en un pays démocratique rend aussi possible, alors même que leurs camarades sont arrêtés ou pour le moins bâillonnés : communauté imaginée qui mêle dans un même rêve refondateur,

²⁹ En 1964, les militaires français interviennent pour rétablir Léon Mba.

³⁰ APP – Dossier R9 – Direction des RG. *Les étudiants guinéens et leur gouvernement.....*

³¹ Entretien avec Dragoss Ouedraogo, Bordeaux, 4 novembre 2014

³² AN-CAC –Dossier 19960134/17. Sous-Dossier Expulsions à la Résidence Lucien Paye.

³³ Entretien avec Jean-Baptiste Oualian, juin 2014.

marxisme, droits de l'homme et panafricanisme. Ces étudiants africains vivent dans un pays, la France, où les étudiants se sont insurgés contre les pouvoirs, au nom de valeurs qu'ils partagent. Les pouvoirs qu'ils défient sont la plupart du temps autrement plus dangereux pour les opposants que l'État gaullien. Ils participent donc à cet universel de la contestation qui est l'apanage des « années 68 », en utilisant, avec les occupations, la panoplie. Mais ils ne s'impliquent qu'à la marge dans le mouvement de mai en France, resserrant seulement les rapports avec l'UNEF et diffusant quelques tracts de soutien aux étudiants français. C'est aux gouvernants de leurs nations qu'ils adressent leurs critiques. Mais c'est le sol démocratique sur lequel ils vivent qui leur permet, sans risque immédiat, un certain type d'action.

Quelle fut l'influence de la FEANF, en France même et surtout en Afrique ? L'influence est un concept difficile à utiliser et pour lequel il n'existe aucun indicateur, sinon un chiffre d'adhésion qui ne dit pas tout. En 1962, les Renseignements Généraux donnent le chiffre de « 2500 adhérents dont 600 actifs ». Les congrès du début des années 60 réunissent jusqu'à 800 personnes mais celui de 1972 seulement 150. Mais l'aura de la FEANF allait bien au-delà des seuls cotisants, et son action bien au-delà du politique. Elle fonctionnait comme une forme de gouvernement panafricain en exil, comme un centre qui attirait les isolés et les faisait se sentir moins seuls, cristallisant les affects, que ceux-ci soit d'ordre nationaliste ou identitaire, étant à la fois syndicat, parti, creuset culturel, club de rencontre, en un mot mouvement. Et ce mouvement aida des exilés, qui n'avaient pour certains jamais foulé le sol de leur pays devenu indépendant, à se nationaliser.

Il est certain aussi que dans la plupart des mouvements étudiants qui eurent lieu sur le continent africain dans les années 60-70, les mots d'ordre et revendications furent les mêmes que ceux de la FEANF : soit outre l'établissement des libertés démocratiques, la rupture des liens institutionnels et organiques avec les anciennes puissances coloniales, la dénonciation des accords de coopération, la liquidation de toutes les bases militaires étrangères sur les territoires africains..., l'africanisation de l'enseignement, etc. Il est certain aussi que d'anciens de la FEANF jouèrent un rôle majeur dans quelques révolutions. C'est le cas par exemple au Congo-Brazzaville d'Ambroise Noumazalaye ou de Pascal Lissouba³⁴. Mais il est tout aussi certain que d'anciens de la FEANF également, tel Ousmane Camara au Sénégal, Benoît Ondua Balla au Cameroun ou Jacques Baroum au Tchad purent rallier le pouvoir en place, qu'ils avaient pourtant combattu, dès leur retour. Au-delà des cas individuels, la FEANF sut organiser des Universités populaires, des cours de soutien pendant les périodes de vacances, tout au moins au début des années 60, qui lui gagnèrent sans doute les cœurs. Et, dans la mesure où le marxisme y faisait généralement la loi, ses membres surent être des passeurs d'idéologie, de livres, de techniques de contestation, voire même de méthodes de guérilla, ou d'organisation.

³⁴ Sur le Congo, voir dans ce volume :